



CLASSIQUES
GARNIER

« Résumés », in BLANC (Jérôme), GUÉRIN (Isabelle), HILLENKAMP (Isabelle), MORVANT-ROUX (Solène), SAIAG (Hadrien) (dir.), *Pour une socioéconomie engagée. Monnaie, finance et alternatives*, p. 375-378

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08114-2.p.0375](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08114-2.p.0375)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2018. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉS

Pierre DOCKÈS, « Jean-Michel ou la socioéconomie »

Jean-Michel Servet à l'œuvre. Sa découverte des Diola et la « fable du troc », ses travaux sur la genèse de la monnaie, les Walras, la confiance et l'économie sociale et solidaire. Sa critique des propositions d'Esther Duflo ou de ses épigones et des pratiques de la Grameen Bank, d'où l'importance accordée à la solidarité, à la lutte contre l'exclusion, en particulier financière, l'accent mis sur la réciprocité, le partage ou le don, la citoyenneté, le rôle qu'il faut attribuer aux *communs*.

Jérôme BLANC, « Farinet ou la monnaie »

Le faux-monnayeur Farinet produit un trouble sur l'authenticité et plus largement sur la nature multidimensionnelle de la monnaie. Si le Farinet historique s'occupait d'abord de ses bénéficiaires, le Farinet de fiction est une figure de la souveraineté de l'individu. On utilise ici cette dualité pour revenir sur l'essence de la monnaie dans le cadre des « monnaies du lien ».

Jean-Pierre WARNIER, « Biens inaliénables et monnaies du lien »

Annette Weiner articule à frais nouveaux les liens de filiation, d'alliance et de consanguinité en faisant la distinction entre biens aliénables et biens inaliénables. Elle rompt avec le structuralisme lévi-straussien fondé sur l'échange et la communication. Ce qui ne circule pas, ce qui est partagé à titre de communs, ce qui fait dépôt, ce qui s'inscrit dans la transmission apparaît alors comme essentiel aux monnaies du lien.

Josette RIVALLAIN, « Pratiques monétaires en Afrique, du début du premier millénaire à la conquête coloniale »

Comment aborder les aspects mutidimensionnels de la monnaie sans oublier que les sociétés évoluent sans cesse ? L'Afrique d'avant la colonisation nous est connue à travers les multiples monnaies du commerce à longue distance. Ce qui n'entre pas dans ce cadre reste dans l'ombre. Malgré tout, les étrangers, en s'adaptant aux exigences locales, ont modifié leurs pratiques ; en retour, les habitants du continent ont modifié les leurs. L'approche des monnaies traditionnelles et leur réalité actuelle en dépendent.

Cyril FOUILLET et Solène MORVANT-ROUX, « Au-delà de la microfinance, l'inclusion financière comme rouage de la construction de l'État »

Le chapitre revient sur un élément central des travaux de Jean-Michel Servet : la notion d'inclusion financière en lien avec la financiarisation accélérée des économies domestiques dans les pays du Sud. L'article avance l'idée que par-delà l'apparente progression du marché *via* la marchandisation des transactions financières quotidiennes, c'est bien une nouvelle posture de l'État qu'il faut entrevoir et interroger.

Isabelle GUÉRIN, « Pour une socioéconomie de la dette »

La socioéconomie de la dette met en évidence sa dimension à la fois universelle, tragique et émancipatrice. Universelle, puisque la dette est une forme élémentaire et fondamentale de l'interdépendance entre les êtres humains ; tragique, puisque la dette est une source essentielle d'exploitation et de domination ; et enfin émancipatrice, puisque la dette est aussi un vecteur possible de solidarité, entendue ici comme interdépendance recherchée, de reconnaissance et d'intégration sociale.

Hadrien SAIAG, « La financiarisation par les marges en Argentine. Plaidoyer pour la reconnaissance et l'extension de créances non libérables »

Ce chapitre analyse les transformations des pratiques financières du monde populaire argentin. Entre 2009 et 2015, la mensualisation des revenus induite par les transformations du système de protection sociale a ouvert la voie au recours au crédit à la consommation. Il en résulte une nouvelle forme

d'exploitation fondée sur le décalage entre le temps de la finance et celui du travail. Pour lutter contre celle-ci, nous proposons le concept de créances non libérables fondées sur la citoyenneté.

Eveline BAUMANN, « Quand “épargner” rime avec “protéger”. À propos du renouvellement des ressources naturelles (Mali, Géorgie) »

En ménageant les ressources naturelles, les acteurs – individus, familles, groupes d'appartenance divers – renoncent à la consommation immédiate, tout en veillant à leur propre reproduction, matérielle et symbolique. Cette épargne pas comme les autres est analysée à travers la pêche en milieu sahélien et l'agriculture dans le Caucase du Sud. Elle nécessite des arrangements institutionnels spécifiques que l'intervention d'une force extérieure, en l'occurrence l'État, est susceptible de perturber.

Bruno THÉRET, « La dette (et le don) contre le partage ? »

Depuis 2015 Jean-Michel Servet voit dans le « partage au sens de bien commun » une forme du principe de réciprocité dont il conteste l'assimilation au don. Il rejette aussi la conception de la monnaie qui la rapporte au concept de dette de vie, car elle occulterait l'existence du partage. Le chapitre discute ce point de vue en en récusant avec minutie l'argumentation. Il montre que le partage ne saurait être assimilé à la réciprocité telle que la définissent R. Thurnwald, B. Malinowski, M. Mauss et K. Polanyi.

Marlyne SAHAKIAN, « Réciprocité, *householding* et solidarité. Liens et tensions avec l'économie du partage »

À partir de six exemples suisses, l'hétérogénéité et la diversité de l'économie du partage sont mises en avant, allant de l'économie sociale et solidaire (ESS) au renforcement de l'économie de marché fondée sur la concurrence. Le *householding* de Karl Polanyi, compris comme une forme de partage entre pairs, est proposé comme cadre pertinent pour mieux comprendre le fonctionnement de cette économie. L'importance des contextes institutionnels dans lesquels le partage opère est soulignée.

David VALLAT, « Une alternative au dualisme État-marché. L'économie collaborative, questions pratiques et épistémologiques »

L'économie collaborative, par ses valeurs (ouverture, collaboration, égalité, *empowerment*, réciprocité) serait à même de proposer une alternative au capitalisme. L'article tente de caractériser cette forme d'économie en questionnant ses intentions (grâce à une grille de lecture polanyienne), son mode de gouvernance (en commun) et son rapport à l'action de produire.

Sophie SWATON, « L'économie sociale et solidaire. Une économie de la réciprocité fondée sur une philosophie de la personne »

Selon une approche socioéconomique courante, l'économie sociale et solidaire (ESS) constitue une alternative au capitalisme. En mobilisant la philosophie économique, le texte identifie une dimension alternative de l'ESS au niveau de l'idéologie, et l'interprète comme incarnant une philosophie personnaliste opposée à l'individualisme. Le type d'interdépendance promu, propre au principe de réciprocité, constitue un modèle possible d'émancipation.

Isabelle HILLENKAMP, « L'économie solidaire, un sujet politique ? Propositions de recherche à partir de l'expérience brésilienne »

Ce texte interroge la contribution de Jean-Michel Servet à l'économie solidaire dans son rapport au politique. Il relève son apport à une épistémologie non déterministe de l'émancipation, les principes économiques pouvant être soumis à une volonté démocratique et un agir solidaire. À partir de l'expérience brésilienne, il considère la démocratisation dans sa dimension économique et politique, les pratiques économiques ne pouvant être tenues pour logiquement premières par rapport aux mobilisations politiques.

André TIRAN, « La traduction comme activité scientifique »

La question de la traduction, au sens courant du terme, est fondamentale. Le défaut d'attention aux problèmes de traduction est la règle plutôt que l'exception chez les chercheurs. Le problème n'est pas seulement celui des concepts et de leur traduction, mais de la façon dont ces concepts s'élaborent dans la construction même du texte et dans la façon dont l'argumentation est conduite.